



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commercialisation et management des
énergies renouvelables (CMER)

de l'Institut Catholique de Lille

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Institut Catholique de Lille

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commercialisation et management des énergies renouvelables (CMER)

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150008265

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Pôle Enseignement Supérieur AREP Baudimont (lycée Baudimont Saint Charles) ; Commune : Arras (62)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Commercialisation et management des énergies renouvelables* (CMER), a été créée en 2011. La formation est portée par la Faculté Libre des Sciences et Technologies de l'Institut Catholique de Lille et se déroule au Pôle d'Enseignement Supérieur Baudimont du lycée Saint Charles.

Le métier visé est bien spécifié ; il s'agit de former les étudiants au métier de technico-commercial spécialisé (niveau Bac+3) dans la vente et le conseil d'équipements permettant de consommer moins d'énergie.

Récente, cette formation est proposée en contrat de professionnalisation mais ce dernier est très peu utilisé. Il est envisagé de proposer des contrats en apprentissage à l'avenir. Les deux premières années, le nombre d'inscrits pédagogiques est faible. Ils étaient six en 2011/2012, tout comme en 2012/2013.

La licence professionnelle CMER associe pour quelques heures d'enseignement (volume horaire non spécifié dans le dossier) les capacités pédagogiques de la Faculté des Sciences Appliquées Technoparc Futura et pour 50 heures des professionnels.

Cette formation n'est pas directement liée aux autres formations proposées en licence professionnelle (Robotique Industrielle, Management et productions textiles, Biotechnologies) et ne semble pas être ouverte dans l'esprit de créer une complémentarité avec les autres formations existantes. L'aspect concurrentiel n'est pas abordé dans le dossier.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle CMER a un objectif bien identifié et s'adresse à un secteur d'activité technique et novateur, orienté vers le management des énergies renouvelables, afin de réduire le budget énergie (en consommant moins d'énergie). Le développement de ce secteur dans les prochaines années semble peu contestable. Cependant, le dossier présenté montre peu les opportunités offertes en termes d'emploi, ce qui est dommage pour un métier en devenir.

Le programme de cette licence est globalement bien conçu. Il est orienté vers les aspects commerciaux et techniques et est cohérent. Cependant, cette cohérence n'est ni vraiment expliquée ni détaillée. Par ailleurs, il manque des informations sur les résistances des matériaux, les ponts thermiques, phoniques, les principes de construction...

Les étudiants ou alternants sont en entreprise trois jours par semaine. Dans le dossier, rien n'est réellement indiqué sur les projets tuteurés ou les stages. Le travail effectué en entreprise par les différents inscrits n'est pas relaté dans le dossier. Les partenariats avec les milieux professionnels sont restreints, ce qui peut expliquer en partie le faible nombre de contrats en professionnalisation.

Le dossier ne met que très peu en avant l'aspect professionnalisant de la formation.

En termes d'insertion, une enquête aurait été effectuée pour ceux qui ont obtenu leur diplôme en 2012 et en 2013. Le taux d'insertion n'est pas excellent la première année de formation. Sur les six inscrits, deux ont créé une entreprise et un n'a pas réussi son diplôme mais est devenu technico-commercial. Pour l'année suivante (2012/2013), sur six inscrits, quatre seraient en poste dans une entreprise en tant que technico-commercial, un aurait créé une entreprise et celui ayant échoué en licence serait technicien de maintenance. Il n'est pas expliqué comment les résultats ont été obtenus. Nous n'avons aucun élément, ni sur la méthodologie, ni sur l'organisation du suivi. Intuitivement, on peut penser que l'adéquation emploi/formation pourrait être adaptée car il s'agit sans aucun doute d'un secteur d'avenir et prometteur. Une réflexion approfondie n'a pas été menée en ce qui concerne l'analyse de l'insertion professionnelle sur le devenir de la formation. Le taux de poursuite d'études, de 50 % en 2011/2012, est assez important. En 2012/2013, il est de un sixième soit 16 %.

Pour ce qui est des liens noués avec le milieu professionnel, trois ou quatre professionnels (les données ne sont pas claires) sont impliqués dans la formation et réalisent 50 heures sur les 490 heures proposées, soit environ 10 % des cours, ce qui est insuffisant au regard de l'arrêté de 1999. Il n'est pas indiqué le nombre d'heures effectué par chacun d'entre eux, ni les cours dispensés. Si des contacts avec des professionnels existent, aucun partenariat n'est apparemment formalisé. Il est juste précisé que l'entreprise REXEL et DISELEC interviennent dans la formation respectivement deux heures chacune (il s'agit de deux heures d'explication et de démonstration sur des équipements domotiques). D'après le dossier, les professionnels interviennent aussi à deux autres niveaux : l'évaluation des stagiaires et l'analyse critique de la formation. Sur ce dernier point, nous n'avons aucune idée des résultats de l'analyse évoquée. D'autre part, il n'est pas possible, à la lecture du dossier, de savoir si des liens solides ont été créés et développés avec des réseaux professionnels (EFFINERGIE, la FFB, ...).

Globalement, le positionnement de la formation est cohérent mais il est expliqué de manière très rapide et quelque peu superficielle. Ce positionnement est pourtant fondamental car il est tributaire des politiques publiques et du coût de l'énergie.

En ce qui concerne le pilotage de la formation, la composition de l'équipe est principalement constituée de professeurs certifiés et agrégés du secondaire. La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Nous ne savons pas, à la lecture du dossier, quel est le nombre de candidats pour cette LP. Le public provient de BTS (ATI, NRC, TC, Communication, Electrotechnique) et la formation tout au long de la vie n'est pas évoquée. Si les deux premières années, les effectifs ont été de six inscrits, en 2013/2014, la licence professionnelle compte seize inscrits, soit une belle progression. Cependant, cette dernière n'est pas expliquée. Le taux de réussite pour les deux premières années est satisfaisant, il s'élève à environ 85 % (cinq sixième les deux premières années).

De très nombreux éléments manquent au dossier : nombre de dossiers de candidatures reçus, la part des étudiants de l'établissement, les modalités de sélection, l'analyse concernant l'évolution des effectifs, de nombreux ratios, les heures assurées par chaque enseignant... Au final, il est difficile d'évaluer ce dossier car il est incomplet et il manque parfois de cohérence.

- Points forts :
 - Une LP récente qui propose une formation dans un secteur d'activité novateur.
 - Un syllabus qui permet aux étudiants de connaître un secteur d'activité très technique.

- Points faibles :
 - Trop peu de contacts avec le monde professionnel à la lecture du dossier ; la connexion avec les milieux professionnels est pourtant très importante car le secteur connaît une évolution rapide.
 - Un nombre de contrats professionnels restreint ; il est envisagé d'ouvrir cette formation en apprentissage.
 - Un déséquilibre entre les professeurs du second degré, les enseignants-chercheurs et les professionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Des liens plus étroits avec le monde professionnel pourraient être établis. Il serait aussi souhaitable de favoriser un plus grand nombre de contrats professionnels ou d'apprentissage. En ce qui concerne le pilotage de la formation, de très nombreux éléments manquent au dossier. Les responsables de la LP pourraient donc mettre en place des outils d'analyse permettant de mieux connaître les étudiants, leur parcours, de leur candidature à leur insertion professionnelle.

Cette formation est récente et n'a sans doute pas encore eu le temps de trouver son rythme optimal, mais l'intérêt de la licence professionnelle *Commercialisation et management des énergies renouvelables* semble avéré.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.